

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2212007 - Étangs et marais du bassin de la Somme

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR2212007	1.3 Appellation du site Étangs et marais du bassin de la Somme
1.4 Date de compilation 31/01/2006	1.5 Date d'actualisation 31/01/2007	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 09/02/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20070211&numTexte=35&pageDebut=02645&pageFin=02645

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,76889°

Latitude : 49,94417°

2.2 Superficie totale

5243 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
80	Somme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
80001	ABBEVILLE
80021	AMIENS
80082	BELLOU-SUR-SOMME
80102	BIACHES
80107	BLANGY-TRONVILLE
80131	BOVES
80135	BRAY-LES-MAREUIL
80136	BRAY-SUR-SOMME
80137	BREILLY
80141	BRIE
80164	CAMON
80172	CAPPY
80184	CERISY
80187	CHAUSSEE-TIRANCOURT
80192	CHIPILLY
80197	CIZANCOURT
80199	CLERY-SUR-SOMME
80205	CONDE-FOLIE
80212	CORBIE

80213	COTTENCHY
80231	CURLU
80234	DAOURS
80240	DOINGT
80262	EAUCOURT-SUR-SOMME
80264	ECLUSIER-VAUX
80267	ENNEMAIN
80268	EPAGNE-EPAGNETTE
80272	EPENANCOURT
80294	ETERPIGNY
80295	ETINEHEM-MERICOURT
80300	FALVY
80307	FEUILLERES
80328	FONTAINE-SUR-SOMME
80337	FOUENCAMPS
80367	FRISE
80379	GLISY
80411	HAMEL
80412	HAMELET
80428	HEM-MONACU
80486	LONG
80488	LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS
80489	LONGUEAU
80512	MAREUIL-CAUBERT
80536	MESNIL-BRUNTEL
80569	MORCOURT
80593	NEUVILLE-LES-BRAY
80616	PARGNY
80620	PERONNE
80622	PICQUIGNY
80644	PROYART
80674	RIVERY
80693	SAILLY-LAURETTE
80694	SAILLY-LE-SEC
80701	SAINT-CHRIST-BRIOST

80743	SUZANNE
80774	VAIRE-SOUS-CORBIE
80784	VAUX-SUR-SOMME
80785	VECQUEMONT
80801	VILLERS-CARBONNEL
80835	YZEUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A480	Cyanecula svecica	r	51	100	p	P		C	B	C	B
B	A022	Ixobrychus minutus	r	27	45	p	P		B	C	C	C
B	A023	Nycticorax nycticorax	r	3	5	p	P		D			
B	A026	Egretta garzetta	c	6	10	i	P		D			
B	A072	Pernis apivorus	r	1	5	i	P		D			
B	A081	Circus aeruginosus	r	14	24	p	P		C	B	C	B
B	A082	Circus cyaneus	r	2	5	i	P		D			
B	A119	Porzana porzana	r		3	i	P		D			
B	A193	Sterna hirundo	r	1	2	p	P		D			

B	A229	Alcedo atthis	r	11	50	p	P		D			
---	------	-------------------------------	---	----	----	---	---	--	---	--	--	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Streptopelia turtur	5	25	p	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	30 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	30 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	10 %

Autres caractéristiques du site

Ces portions de la vallée de la Somme entre Abbeville et Pargny comportent une zone de méandres entre Cléry-sur-Somme et Corbie et un profil plus linéaire entre Corbie et Abbeville ainsi qu'à l'amont de Cléry-sur-Somme. Le système de biefs formant les étangs de la Haute Somme constitue un régime des eaux particulier, où la Somme occupe la totalité de son lit majeur. Les hortillonnages d'Amiens constituent un exemple de marais apprivoisé intégrant les aspects historiques, culturels et culturels (maraîchage) à un vaste réseau d'habitats aquatiques. Le site comprend également l'unité tourbeuse de Boves (vallée de l'Avre qui présente les mêmes systèmes tourbeux que ceux de la vallée de la Somme). L'ensemble du site, au rôle évident de corridor fluvial migratoire, est une entité de forte cohésion et solidarité écologique des milieux aquatiques et terrestres.

L'expression du système tourbeux alcalin est marquée par un vieillissement généralisé avec accélération de la dynamique arbustive et préforestière, par une dégradation de la qualité des eaux, par un envasement généralisé. Après une époque historique d'exploitation active, quasiment sans végétation arbustive et arborée, d'étangs de tourbage, de marais fauchés et pâturés, ce sont donc les tremblants, roselières, saulaies et aulnaies, bétulaies sur tourbe, qui structurent aujourd'hui les paysages de la vallée (tandis que disparaissent les différents habitats ouverts).

Vulnérabilité

: Actuellement la vallée de la Somme ne fonctionne plus comme un système exportateur : avec la régression ou la disparition des pratiques de fauche, pâturage, étrépage, tourbage, l'exportation de matière est le plus souvent insuffisante pour maintenir un état trophique correct du système. Il en résulte des phénomènes d'atterrissement et de minéralisation de la tourbe, de vieillissement des roselières, cariçaies, moliniaies au profit des mégaphorbiaies et fourrés hygrophiles. Ces processus ont été accélérés par la pollution du cours de la Somme et par l'envasement. Les vastes surfaces de roselières inondées qui dominaient de nombreux secteurs il y a 50 ans ont été considérablement réduites, de même que les herbiers aquatiques de qualité et les prairies humides pâturées.

Par ailleurs, les inondations de 2001 ont déposé des limons qui ont notamment altéré l'état de conservation des roselières et des habitats tourbeux et accéléré l'envasement de nombreux étangs.

Enfin, phénomène plus récent, la prolifération de la Jussie, dans un premier temps dans les étangs de la Haute Somme et plus récemment à l'aval d'Amiens, est une menace importante qui pèse sur les milieux aquatiques.

De ces différents phénomènes évolutifs ou ponctuels s'en suit une perte importante de diversité et une régression progressive de l'intérêt biologique. Quelques secteurs sont mieux préservés car bénéficient d'une gestion cynégétique adaptée, de mesures de protection (réserve naturelle, arrêtés préfectoraux de protection de biotope) ainsi que de projets de gestion conservatoire spécifiques.

A l'aval de Corbie, plusieurs marais font l'objet d'une gestion conservatoire contractuelle afin de limiter les phénomènes de vieillissement de la végétation et de préserver le patrimoine naturel en particulier ornithologique), en concertation avec les acteurs locaux. Citons, le Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville, les marais de Tirancourt et le marais communal de la Chaussée-Tirancourt, le marais communal de Belloy-sur-Somme, les Prés à Pion à Longpré-les-Corps-Saints et l'étang le Maçon à Mareuil-Caubert. Entre Amiens et Abbeville, la zone de préemption au titre des ENS du Conseil général de la Somme est un outil d'intervention utilisé à l'amiable.

4.2 Qualité et importance

Ce site constitue un ensemble exceptionnel avec de nombreux intérêts spécifiques, notamment ornithologiques : avifaune paludicole nicheuse (populations importantes de Blongios nain, Busard des roseaux, passereaux tels que la Gorgebleue à miroir,...), et plusieurs autres espèces d'oiseaux menacés au niveau national (Sarcelle d'hiver, Canard souchet...).

Outre les lieux favorables à la nidification, le rôle des milieux aquatiques comme sites de halte migratoire est fondamental pour les oiseaux d'eau.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐ Oui Nom : DOCOB VERSION SIN2
Lien : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8302041-vallees-de-la-cere-et-de-la-jordanne-a9343.html>

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒ Non

6.3 Mesures de conservation

Documents d'objectifs "habitats" en cours de finalisation sur quatre sites ; terminé sur le cinquième (deux contrats Natura 2000).

Plan de gestion conservatoire pour :

- la pelouse calcaire communale à Eclusier-Vaux (environ 10 ha) et à Frise (environ 10 ha), gérée par le Conservatoire des sites
- le marais de Tirancourt d'environ 25 ha (propriété départementale gérée par le Conservatoire des Sites) à La Chaussée-Tirancourt, Ailly-sur-Somme et Breilly-sur-Somme,
- les Grands et Petits marais d'environ 60 ha (propriété communale gérée par le Conservatoire des Sites) à Belloy-sur-Somme,
- le Grand marais de la Queue d'environ 14 ha (propriété communale en APPB gérée par le Conservatoire des Sites) à Blangy-Tronville,
- L'étang Saint-Ladre d'environ 14 ha (propriété communale en réserve naturelle gérée par le Conservatoire des Sites) à Boves,
- L'étang Le Maçon d'environ 7.5 ha (propriété départementale gérée par le Conservatoire des Sites) à Mareuil-Caubert,
- Les Prés à Pions d'environ 15 ha (propriété communale gérée par le Conservatoire des Sites) à Longpré-les-Corps-Saints.

Plans de gestion conservatoire en cours d'élaboration :

- Le marais de La Chaussée d'environ 70 ha (propriété communale en APPB gérée par le Conservatoire des Sites) à La Chaussée-Tirancourt.

Cartographie de la zone Natura 2000 Etangs et marais du bassin de la Somme

Bois des Côteaux

Bois de Rainecourt

Chuignolles

Proyart

Rue de la Somme

Rue de la Torrière

Rue du Monument

Rue de la Ferrière

Rue de la Peronne

Rue d'Heinchen

Rue du Marais

Rue de la Somme

80m

87m

56m

74m

76m

81m

70m

77m

82m

84m

82m

84m

62m

66m

69m

65m

53m

73m

Zone Natura 2000 Etangs et marais du bassin de la Somme

Limites communales de Proyart

Cartographie de la zone Natura 2000 Etangs et marais du bassin de la Somme

Bois des Côteaux

Bois de Rainecourt

Chuignolles

Proyart

Rue de la Somme

Rue de la Torrière

Rue du Monument

Rue de la Ferrière

Rue de la Peronne

Rue d'Heinchen

Rue du Marais

Rue de la Somme

80m

87m

56m

74m

76m

81m

70m

77m

82m

84m

82m

84m

62m

66m

69m

65m

53m

73m

Zone Natura 2000 Etangs et marais du bassin de la Somme

Limites communales de Proyart

Cartographie de la zone Natura 2000 Etangs et marais du bassin de la Somme

Bois des Côteaux

Bois de Rainecourt

Chuignolles

Proyart

Rue d'Heinchen

Rue de la Somme

Rue de Peronne

Rue du Monument

Rue de la Torrière

Rue de Framery

Rue de la Somme

80m

87m

56m

74m

76m

81m

70m

77m

82m

84m

82m

84m

62m

66m

69m

65m

85m

73m

Zone Natura 2000 Etangs et marais du bassin de la Somme

Limites communales de Proyart

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200357 - Moyenne vallée de la Somme

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	16
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	18
6. GESTION DU SITE	18

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2200357	1.3 Appellation du site Moyenne vallée de la Somme
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 09/01/2015	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020124342

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,62472°

Latitude : 49,91361°

2.2 Superficie totale

1825 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
80	Somme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
80136	BRAY-SUR-SOMME
80172	CAPPY
80184	CERISY
80192	CHIPILLY
80195	CHUIGNOLLES
80199	CLERY-SUR-SOMME
80212	CORBIE
80231	CURLU
80264	ECLUSIER-VAUX
80295	ETINEHEM-MERICOURT
80307	FEUILLERES
80367	FRISE
80411	HAMEL
80412	HAMELET
80428	HEM-MONACU
80513	MARICOURT

80569	MORCOURT
80593	NEUVILLE-LES-BRAY
80644	PROYART
80693	SAILLY-LAURETTE
80694	SAILLY-LE-SEC
80743	SUZANNE
80774	VAIRE-SOUS-CORBIE
80784	VAUX-SUR-SOMME

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,11 (0,01 %)		G	B	C	B	B
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,35 (0,02 %)		P	A	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		49,51 (2,71 %)		G	A	C	A	A
3160 <i>Lacs et mares dystrophes naturels</i>		0,11 (0,01 %)		P	A	C	C	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		0,01 (0 %)		P	C	C	A	B
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		0,04 (0 %)		P	C	C	C	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		4,23 (0,23 %)		G	C	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		72,73 (3,99 %)		G	A	C	A	A
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		10,55 (0,58 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		25,39 (1,39 %)		G	C	C	B	C
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		0,02 (0 %)		G	A	C	A	A
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	0,04 (0 %)		G	A	C	B	B
7230		127,58		G	A	C	A	A

Tourbières basses alcalines		(6,99 %)						
8160 Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	X	0,23 (0,01 %)		G	A	B	A	A
91D0 Tourbières boisées	X	0,3 (0,02 %)		G	A	C	A	A
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X	88,4 (4,84 %)		G	B	C	C	B
9130 Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>		40,58 (2,22 %)		G	A	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	Vertigo angustior	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	G	C	A	C	A
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	P	M	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	DD	D			
I	4056	Anisus vorticulus	p			i	P	DD	A	B	C	B
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	DD	D			
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Podiceps nigricollis				P					X	
B		Tachybaptus ruficollis				P			X		X	
B		Anas strepera				P					X	
B		Anas crecca				P			X		X	
B		Anas clypeata				P					X	
B		Anas querquedula				P			X		X	
B		Aythya fuligula				P					X	
B		Ixobrychus minutus				P					X	
B		Nycticorax nycticorax				P			X		X	
B		Ardea cinerea				P					X	
B		Gallinago gallinago				P			X		X	
B		Scolopax rusticola				P					X	
B		Pandion haliaetus				P			X		X	
B		Falco subbuteo				P					X	
B		Pernis apivorus				P					X	
B		Circus aeruginosus				P			X		X	

B		Circus cyaneus				P					X	
B		Charadrius dubius				P					X	
B		Vanellus vanellus				P					X	
B		Sterna hirundo				P			X		X	
B		Athene noctua				P					X	
B		Alcedo atthis				P					X	
B		Dryocopus martius				P					X	
B		Luscinia svecica				P					X	
B		Phoenicurus phoenicurus				P					X	
B		Turdus pilaris				P					X	
B		Cettia cetti				P					X	
B		Locustella luscinioides				P			X		X	
F		Anguilla anguilla				P			X		X	
F		Esox lucius				P			X			
I		Pyrgus malvae				P						X
I		Spialia sertorius				P						X
I		Erynnis tages				P						X
I		Thymelicus acteon				P						X
I		Thymelicus lineolus				P						X
I		Ladoga camilla				P						X
I		Argynnis paphia				P						X
I		Issoria lathonia				P						X
I		Cupido minimus				P						X

I		Lysandra coridon				P						X
I		Papilio machaon				P						X
I		Coenagrion pulchellum				P						X
I		Ceriagrion tenellum				P						X
I		Sympecma fusca				P						X
I		Sympetrum fonscolombii				P			X			X
I		Sympetrum vulgatum				P						X
I		Somatochlora metallica				P						X
I		Brachytron pratense				P						X
I		Stethophyma grossum				P						X
I		Decticus verrucivorus				P						X
I		Conocephalus dorsalis				P						X
I		Meconema meridionale				P						X
I		Oecanthus pellucens				P						X
I		Tetrix ceperoi				P						X
I		Chrysochraon dispar				P						X
I		Omocestus rufipes				P						X
I		Stenobothrus lineatus				P						X
I		Euchorthippus declivus				P						X
I		Satyrium pruni				P						X
I		Polyommatus bellargus				P						X
M		Meles meles				P					X	
P		Leucobryum juniperoideum			i	P						X

P		Pohlia cruda				P						X
P		Ulota bruchii				P						X
P		Climacium dendroides				P						X
P		Neckera crispa			i	P						X
P		Didymodon tophaceus				P						X
P		Bryum ruderaie				P						X
P		Leptobryum pyriforme				P						X
P		Oxyrrhynchium speciosum				P						X
P		Loeskeobryum brevirostre				P						X
P		Riccardia chamedryfolia				P						X
P		Sphagnum capillifolium			i	P						X
P		Sphagnum fimbriatum				P		X				X
P		Sphagnum palustre				P		X				X
P		Sphagnum subnitens				P		X				X
P		Acinos arvensis				P						X
P		Alisma lanceolatum				P						X
P		Althaea officinalis				P						X
P		Anacamptis pyramidalis				P						X
P		Anthericum ramosum			i	P						X
P		Bidens cernua				P						X
P		Blackstonia perfoliata				P						X
P		Bunium bulbocastanum				P						X
P		Calamagrostis canescens			i	P						X

P		Caltha palustris				P						X
P		Campanula glomerata				P						X
P		Carex appropinquata			i	P						X
P		Carex demissa				P						X
P		Carex distans				P						X
P		Carex flava				P						X
P		Carex hostiana			i	P						X
P		Carex lasiocarpa				P						X
P		Carex panicea			i	P						X
P		Carex pseudocyperus				P						X
P		Carex rostrata			i	P						X
P		Carex vulpina				P						X
P		Cephalanthera damasonium			i	P			X			
P		Cicuta virosa			i	P						X
P		Cirsium dissectum			i	P						X
P		Cladium mariscus			i	P						X
P		Cyperus flavescent				P						X
P		Cyperus fuscus			i	P						X
P		Dactylorhiza incarnata				P			X			
P		Dactylorhiza praetermissa				P						X
P		Dactylorhiza viridis			i	P						X
P		Digitalis lutea			i	P						X
P		Dryopteris cristata			i	P			X			

P		Eleocharis acicularis			i	P						X
P		Epilobium palustre			i	P						X
P		Epipactis atrorubens				P						X
P		Equisetum fluviatile				P						X
P		Erigeron acer				P						X
P		Euphrasia stricta				P						X
P		Festuca heteropachys			i	P						X
P		Galeopsis angustifolia				P						X
P		Galeopsis bifida				P						X
P		Galium uliginosum				P						X
P		Gentianella germanica				P						X
P		Globularia bisnagarica			i	P						X
P		Groenlandia densa			i	P						X
P		Gymnocarpium dryopteris			i	P						X
P		Helleborus foetidus				P						X
P		Hieracium maculatum				P						X
P		Himantoglossum hircinum				P						X
P		Hippuris vulgaris			i	P						X
P		Hottonia palustris			i	P						X
P		Hydrocharis morsus-ranae				P						X
P		Hydrocotyle vulgaris				P						X
P		Iris foetidissima				P						X
P		Juncus subnodulosus				P						X

P		Lactuca perennis			i	P						X
P		Menyanthes trifoliata			i	P						X
P		Myriophyllum verticillatum			i	P						X
P		Nasturtium microphyllum				P						X
P		Oenanthe lachenalii			i	P						X
P		Ophioglossum vulgatum			i	P						X
P		Ophrys aranifera			i	P						X
P		Ophrys fuciflora			i	P			X			
P		Ophrys insectifera				P						X
P		Orchis anthropophora			i	P			X			
P		Orchis militaris				P						X
P		Orchis simia			i	P			X			
P		Parnassia palustris				P						X
P		Pedicularis palustris			i	P						X
P		Peucedanum palustre				P						X
P		Poa palustris			i	P						X
P		Polygala amarella			i	P						X
P		Polygala calcarea				P						X
P		Polygala comosa			i	P						X
P		Polypodium vulgare				P						X
P		Potamogeton berchtoldii				P						X
P		Potamogeton coloratus				P						X
P		Potamogeton natans			i	P						X

P		Potamogeton trichoides				P						X
P		Prunella laciniata				P						X
P		Pulsatilla vulgaris			i	P						X
P		Pycnus flavescens			i	P						X
P		Ranunculus aquatilis				P						X
P		Ranunculus circinatus			i	P						X
P		Ranunculus lingua			i	P						X
P		Ranunculus trichophyllus				P						X
P		Rhinanthus alectorolophus				P						X
P		Rhinanthus angustifolius				P						X
P		Rhinanthus minor				P						X
P		Ribes nigrum				P						X
P		Sagittaria sagittifolia				P						X
P		Salix fragilis				P						X
P		Schoenoplectus lacustris				P						X
P		Scorzonera humilis			i	P						X
P		Selinum carvifolia			i	P						X
P		Senecio paludosus			i	P						X
P		Seseli libanotis			i	P						X
P		Seseli montanum				P						X
P		Sesleria caerulea			i	P						X
P		Silaum silaus			i	P						X
P		Sisymbrium supinum			i	P	X		X		X	

P		Sium latifolium			i	P						X
P		Sonchus palustris				P						X
P		Sorbus aria				P						X
P		Sorbus latifolia				P						X
P		Sparganium emersum				P						X
P		Sparganium natans			i	P						X
P		Sparganium natans				P						X
P		Spirodela polyrhiza				P						X
P		Stellaria nemorum				P						X
P		Stellaria palustris			i	P						X
P		Teucrium botrys				P						X
P		Thalictrum flavum			i	P						X
P		Thelypteris palustris			i	P						X
P		Thlaspi perfoliatum				P						X
P		Thysseelinum palustre			i	P						X
P		Typha angustifolia				P						X
P		Utricularia australis				P						X
P		Utricularia vulgaris				P						X
P		Valeriana dioica			i	P						X
P		Valeriana wallrothii				P						X
P		Verbascum densiflorum				P						X
P		Veronica anagallis-aquatica				P						X
P		Vincetoxicum hirundinaria				P						X

P		Viola tricolor				P						X
P		Galium palustre subsp. palustre				P						X
P		Juniperus communis subsp. communis				P						X
P		Najas marina subsp. marina			i	P						X
P		Nymphaea alba subsp. occidentalis			i	P						X
P		Thalictrum minus subsp. minus			i	P						X
P		Carex viridula var. elatior			i	P						X
P		Lotus maritimus var. maritimus			i	P						X
P		Seligeria calycina				P						X
P		Microbryum davallianum				P						X
R		Vipera berus				P					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	35 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	14 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Ce long tronçon de la vallée de la Somme comporte la zone des méandres d'axe général est/ouest entre Corbie et Péronne. L'ensemble de la vallée, au rôle évident de corridor fluvial, est une entité de forte cohésion et solidarité écologique des milieux, liée aux équilibres trophiques, hydriques, biologiques, aux flux climatiques et migratoires ; ainsi, le mésoclimat submontagnard particulier qui baigne les coteaux calcaires, dépend directement de l'hygrométrie et des brumes dégagées ou piégées par le fond de la vallée. La Somme, dans cette partie, développe un exemple typique et exemplaire de large vallée en U à faible pente.

L'expression du système tourbeux alcalin est marqué par des affinités continentales sensibles, croissantes d'ailleurs en remontant la vallée, par un vieillissement généralisé avec accélération de la dynamique arbustive et préforestière, par une dégradation de la qualité des eaux circulantes de la Somme, par un envasement généralisé. Après une époque historique d'exploitation active, quasiment sans végétation arbustive et arborée, d'étangs, de tourberies, de marais fauché et pâturé, ce sont donc les tremblants, roselières, saulaies et aulnaies, bétulaies sur tourbe, qui structurent aujourd'hui les paysages de la vallée (tandis que disparaissent les habitats de prés paratourbeux, de bas-marais et de moliniaies turficoles). Avec cette dynamique, la multiplication de situations ombrogènes avec acidification superficielle des tourbes basiques, génère un complexe d'habitats acidoclines à acidiphiles exceptionnel, notamment de bétulaies à sphaignes et *Dryopteris cristata*, en cours d'extension, voire de généralisation dans certains secteurs.

Ailleurs, le système alluvial tourbeux alcalin de type transitoire subatlantique-subcontinental de la Moyenne Somme présente un cortège typique et représentatif de milieux. En particulier, les habitats aquatiques, les roselières et cariçaies associées aux secteurs de tremblants ont ici un développement spatial important et coenotiquement saturé, tandis que persistent quelques-uns des derniers lambeaux de prés oligotrophes tourbeux alcalin subatlantique subcontinental.

Associés au fond humide de la vallée et en étroite dépendance des conditions mésoclimatiques humides créées, les versants offrent par le jeu des concavités et des convexités des méandres, un formidable et original ensemble diversifié d'éboulis, pelouses, ourlets et fourrés calcicoles d'affinités submontagnardes, opposant les versants froids aux versants bien exposés où se mêlent les caractères thermophiles et submontagnards. Xérosère des versants et hygrosère tourbeuse donnent à ce secteur de la Somme, une configuration paysagère et coenotique de haute originalité et étroitement dépendante des conditions géomorphologiques et climatiques caténales.

Vulnérabilité

: Actuellement la vallée de la Somme ne fonctionne plus comme un système exportateur : avec la régression ou la disparition des pratiques de fauche, pâturage, étrépage, tourbage, l'exportation de nutriments est insuffisante pour maintenir un état trophique correct du système. Il en résulte des phénomènes d'atterrissement et de minéralisation de la tourbe, de vieillissement des roselières, cariçaies, moliniaies au profit des mégaphorbiaies et fourrés hygrophiles. Ces processus ont été gravement accélérés par la pollution du cours de la Somme et les envasements qui l'accompagnent. Il s'en suit une perte importante de diversité et une régression progressive des intérêts biologiques. Pour être efficace, la gestion des habitats ne peut se concevoir globalement qu'à l'échelle de l'ensemble de la vallée et de son bassin versant, puis à l'échelle de chaque marais.

4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont nombreux et élevés, surtout floristiques :
- plantes supérieures avec 16 espèces protégées

- nombreuses plantes rares et menacées
- diversité du cortège des tourbières alcalines et des pelouses calcaires
- isolats et limites d'aire
- diversité génétique des populations pelousaires
- présence d'une espèce de la directive : *Sisymbrium supinum*
- Bryophytes remarquables, notamment le groupe des sphaignes
- Richesse en orchidées

Intérêts faunistiques :

- ornithologiques :

* avifaune paludicole nicheuse (rapaces, anatidés, passereaux notamment fauveltes, Blongios nain)

* plusieurs oiseaux menacés au niveau national (ZICO et ZPS pour partie)

- entomologiques : plusieurs insectes menacés dont odonate de la DHFF (*Oxygastra curtisii*)

- herpétologiques avec d'importantes populations de Vipère péliade

- malacologiques : 3 espèces de la Directive (*Vertigo moulinsiana*, *Anisus vorticulus*, *Vertigo angustior*)

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A08	Fertilisation	N	O
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
H	K01.02	Envasement		I
L	E03	Décharges		I
L	J02.01	Comblement et assèchement		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)	X	O
M	H02	Pollution des eaux souterraines (sources ponctuelles ou diffuses)	X	O
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	K02	Evolution biocénétique, succession végétale		I
M	L08	Inondation (processus naturels)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04.02	Pâturage extensif		I

M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	44 %
Domaine public communal	55 %
Domaine de l'état	1 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Suzanne - Ensemble formé par le village, le château et son parc	*	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat de la vallée des Anguillères

Adresse : 23, avenue de l'Europe 80200 Péronne

Courriel :

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Adresse : 1 place Ginkgo - Village Oasis 80044 Amiens cedex

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

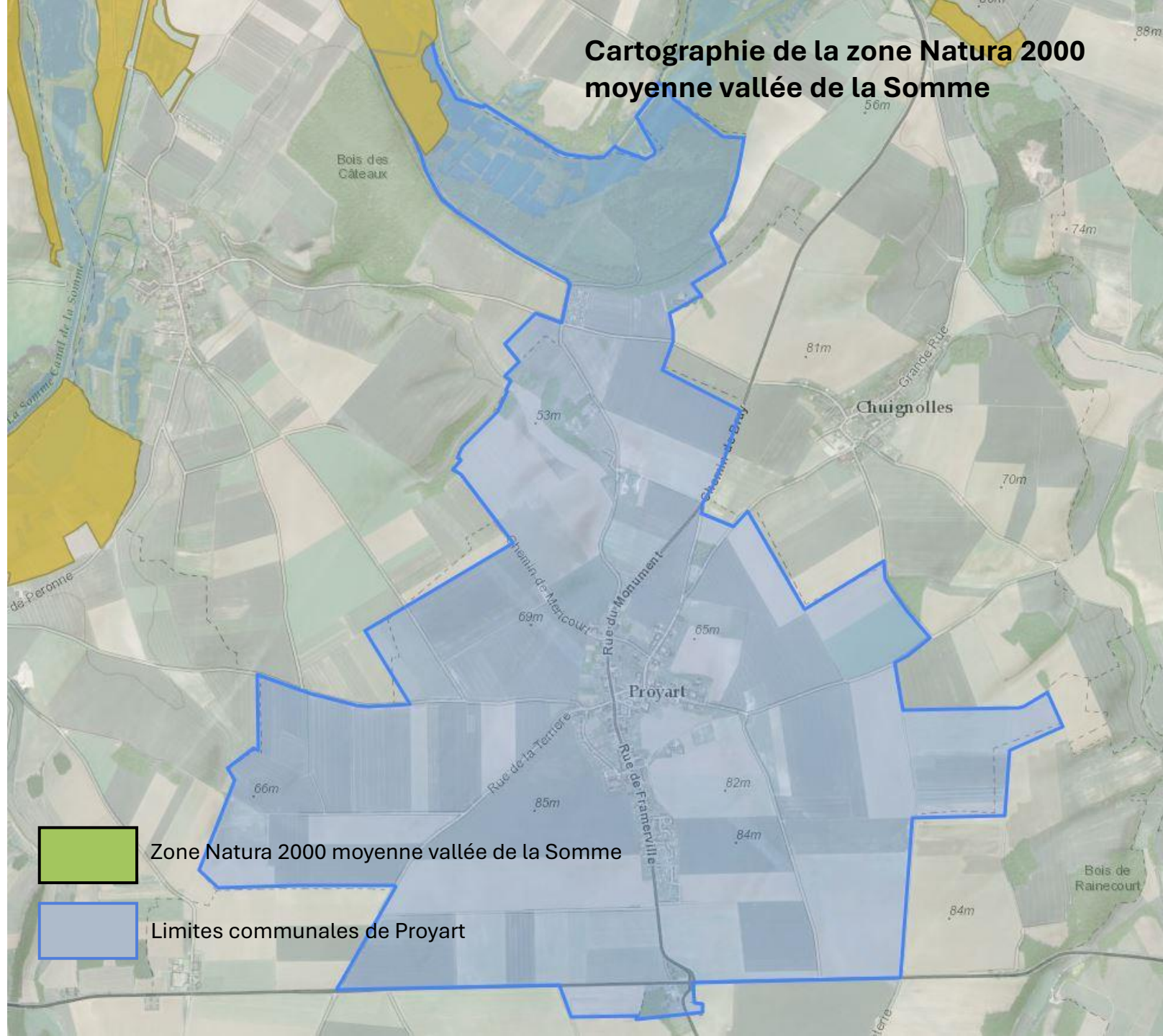
☒ Oui Nom : DOCOB
Lien :
<http://natura2000-picardie.fr/documentsUtilesDocob.html>

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Cartographie de la zone Natura 2000 moyenne vallée de la Somme



 Zone Natura 2000 moyenne vallée de la Somme

 Limites communales de Proyart